



INSTITUT DE FORMATION D'AIDE SOIGNANT – CFA ANTOINE GAPP

Diplôme d'aide-soignant en apprentissage

cursus partiel pour les titulaires du baccalauréat ASSP

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2022

L'IFAS DU SITE DE METZ SAINT-ETIENNE

Pôle Supérieur

C'est une structure à taille humaine.
L'IFAS est un lieu d'échange et de construction
de nouveaux professionnels de santé.
L'équipe pédagogique accompagne l'étudiant,
acteur de sa formation, dans l'élaboration
de son projet professionnel avec
des méthodes innovantes :
cours de réflexologie, de sophrologie

Des conditions matérielles :

- Salles équipées multimédia
- Plateau de formation clinique et technique
- Salle de pause et de restauration
- CDI

L'équipe pédagogique :

- Un cadre infirmier
- Des infirmiers
- Des enseignants diplômés
- Une documentaliste
- Des intervenants vacataires :
psychologues, infirmiers, kinésithérapeutes...

***Pour plus d'informations,
contactez-nous !***

Centre de formation de METZ – Site Metz Campus – Pôle supérieur

6 db Paixhans – 57000 METZ

Tél. : 03 87 30 13 85 – secretariat.adm@saintetiennemetz.fr



St Etienne

Metz Campus

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**



LE METIER

Sous la responsabilité de l'infirmier, l'aide-soignant réalise des soins liés aux fonctions de la vie quotidienne. Il fait partie intégrante de l'équipe de soins.

LES LIEUX D'EXERCICE

EHPAD, milieux hospitaliers, associations d'aide à domicile...

CONTENU DE LA FORMATION

Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique

et mise en œuvre des soins adaptés en collaboration

Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne

Module 4 : Mise en œuvre de soins adaptés, évaluation et réajustement

Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

AFGSU de niveau 2 (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence)

ORGANISATION DE LA FORMATION

1015

Formation théorique : 371 heures

Temps employeur : 924 heures

Stage : 350 heures



St Etienne

SUIVI PERSONNALISE

Accompagnement pédagogique individualisé : 35 heures
Suivi pédagogique individualisé des apprenants : 7 heures
Travaux personnels guidés : 35 heures

CONDITIONS D'ADMISSION

- Signer un contrat d'apprentissage
- Être titulaire du bac pro ASSP
- CV, lettre de motivation
- Epreuves de sélection
- Dossier à compléter

L'ALTERNANCE C'EST

Formation par apprentissage
100 % financé par les OPCO
A partir de 17 ans révolus
Aide au permis (+ 18 ans)

Scannez
et découvrez !

